

## REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14<sup>ème</sup> représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la **SARL COMPTALYS** dont le siège social est à RILLIEUX LA PAPE la somme de **300,00 Euros** (Trois cents Euros) représentant la cotisation pour l'année 2019.

Fait à Paris, le 25 octobre 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

**Carlos Vinhas Pereira**

Président

